



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNES DE BOULOGNE-BILLANCOURT, SAINT-CLOUD ET SEVRES

Avis d'ouverture d'une enquête publique unique, au bénéfice de la société GRT Gaz, préalable à l'autorisation de construire et d'exploiter un poste de distribution publique de gaz dénommé « Boulogne Square du Pont de Sèvres » à Boulogne-Billancourt ainsi qu'une canalisation de transport de gaz, à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de ces travaux emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Boulogne-Billancourt, et à l'instauration de Servitudes d'Utilité Publique (SUP).

Par arrêté préfectoral, il sera procédé du mercredi 4 octobre 2023 à 9h00 au vendredi 20 octobre 2023 à 16h30, soit pendant une durée de 17 jours consécutifs, à une enquête publique unique, au bénéfice de la société GRT Gaz, préalable à l'autorisation de construire et d'exploiter un poste de distribution publique de gaz dénommé « Boulogne Square du Pont de Sèvres » à Boulogne-Billancourt ainsi qu'une canalisation de transport de gaz, à la DUP de ces travaux emportant mise en compatibilité du PLU de la commune de Boulogne-Billancourt, et à l'instauration de SUP.

Ce dossier ne contient pas d'étude d'impact.

Cette enquête publique concernera trois communes du département des Hauts-de-Seine : Boulogne-Billancourt, Saint-Cloud et Sèvres.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Boulogne-Billancourt - Direction de l'urbanisme réglementaire - Porte 9.1 - 26, avenue André Morizet - 92100 Boulogne-Billancourt.

Monsieur Jean-Jacques LAFITTE, ingénieur général des Ponts, des eaux et des forêts en retraite, est désigné par le président du tribunal administratif de Cergy-Pontoise en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur André GOUTAL, commissaire divisionnaire de police en retraite, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, un exemplaire du dossier comprenant notamment une notice explicative portant sur l'intérêt général du projet, une notice explicative précisant le contenu de la mise en compatibilité du PLU de Boulogne-Billancourt, le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint du 12 juillet 2023 ainsi qu'un registre d'enquête, seront déposés :

- à la mairie de Boulogne-Billancourt - Direction de l'urbanisme réglementaire (2^{ème} étage-porte 9.1) - 26, avenue André Morizet - 92100 Boulogne-Billancourt

Du lundi au mercredi	de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 sauf le lundi 4 octobre 2023 à partir de 9h00
Le jeudi	de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00
Le vendredi	de 8h30 à 16h30
Le samedi	de 9h00 à 11h45

- à la mairie de Saint-Cloud – Direction des services techniques - Hôtel de ville - 13, place Charles-de-Gaulle, 92211 Saint-Cloud cedex.

Du lundi au mercredi, de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h15 sauf le lundi 4 octobre 2023 à partir de 9h00
Le jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h15
Le vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h00 sauf le vendredi 20 octobre 2023 à 16h30
Le samedi de 8h30 à 12h00

- à la mairie de Sèvres – Hall de l'Hôtel de Ville - 54, Grande Rue – 92311 Sèvres Cedex

Du lundi au vendredi inclus de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 sauf le lundi 4 octobre 2023 à partir de 9h00 et le vendredi 20 octobre 2023 à 16h30

Dans les mêmes conditions, le dossier sera également consultable à partir d'une tablette électronique.

Au plus tard, à compter de la date d'ouverture de l'enquête publique et pendant toute la durée de celle-ci, les pièces du dossier soumis à l'enquête seront par ailleurs mises à disposition du public :

- sur le site dédié au projet :
<https://www.registre-numerique.fr/vieux-pont-boulogne-billancourt>

- sur le site internet de la préfecture des Hauts-de-Seine :
<https://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-2023-projets/BOULOGNE-BILLANCOURT>

Pendant quatre permanences en présentiel, le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de Boulogne-Billancourt - Direction de l'urbanisme réglementaire (2ème étage - porte 4 - salle de réunion) - 26, avenue André Morizet - 92100 Boulogne-Billancourt :

- le mercredi 4 octobre 2023 de 9h00 à 12h00,
- le jeudi 12 octobre 2023 de 16h00 à 19h00,
- le samedi 14 octobre 2023 de 9h00 à 11h45,
- et le vendredi 20 octobre 2023 de 13h30 à 16h30.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations sur un registre d'enquête en format papier, présent dans les communes précitées.

Des observations et propositions pourront aussi être envoyées par écrit à l'attention personnelle du commissaire enquêteur, au siège de l'enquête. Ces observations et propositions seront annexées au registre d'enquête.

De plus, le public pourra faire parvenir ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête dématérialisé accessible à l'adresse :
<https://www.registre-numerique.fr/vieux-pont-boulogne-billancourt>

- ou à l'adresse de courriel :
vieux-pont-boulogne-billancourt@mail.registre-numerique.fr

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le registre dématérialisé précité.

Les observations adressées par voie postale ainsi que les observations écrites seront consultables au siège de l'enquête. Les observations du public déposées sur le registre d'enquête publique, sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la préfecture des Hauts-de-Seine (DCL-BEICEP) et dans les mairies de Boulogne-Billancourt, Saint-Cloud et Sèvres. Ils seront aussi consultables sur les sites internet suivants :

<https://www.registre-numerique.fr/vieux-pont-boulogne-billancourt>

<https://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-2023-projets/BOULOGNE-BILLANCOURT>

Le projet de GRT Gaz fera l'objet d'une déclaration d'utilité publique prise par arrêté du préfet des Hauts-de-Seine et qui emportera mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Boulogne-Billancourt, ou d'une décision de refus.

Par arrêté préfectoral, les travaux de construction d'une canalisation de transport de gaz et d'un poste de distribution publique de gaz dénommé « Boulogne Square du Pont de Sèvres » à Boulogne-Billancourt ainsi que leur exploitation feront l'objet d'une autorisation avec prescriptions, ou d'une décision de refus.

Par arrêté préfectoral, le projet de construction et d'exploitation d'une canalisation de transport de gaz et d'un poste de distribution publique de gaz dénommé « Boulogne Square du Pont de Sèvres » à Boulogne-Billancourt fera l'objet d'une décision instaurant des servitudes d'utilité publique définissant, d'une part, les caractéristiques des bandes de terrains destinées à l'implantation des ouvrages, et, d'autre part, interdisant ou encadrant l'ouverture ou l'extension de certains établissements recevant du public ou d'immeubles de grande hauteur, à proximité des ouvrages concernés, ou d'une décision le refusant.

Toute information relative au dossier d'enquête publique unique peut être sollicitée auprès de la personne responsable du projet :

Monsieur Frédéric Pluchard
GRT Gaz
Direction des Projets et de l'Ingénierie
Département Projets Val de Seine
7, rue du 19 mars 1962
92622 GENNEVILLIERS

Courriel : frederic.pluchard@grtgaz.com

Le préfet,


Pour le préfet en par délégué
le secrétaire général

Pascal GAUCI

